

Adresse du district de Bois-Commun (Loiret) qui invite les représentants du peuple à rester à leur poste jusqu'à la paix et annonce la vente de biens d'émigrés, lors de la séance du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district de Bois-Commun (Loiret) qui invite les représentants du peuple à rester à leur poste jusqu'à la paix et annonce la vente de biens d'émigrés, lors de la séance du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 539;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36659_t2_0539_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Mention honorable, insertion au bulletin (1).
Renvoyé au comité d'instruction publique (2).

[Paris, s. d.; A la Conv.] (3)

« Citoyens représentans,

Je ne crains pas de faire hommage à la plus auguste assemblée du monde du plus petit de tous les livres sur la plus importante de toutes les matières.

Daignez accueillir ce *Catéchisme-civique*, dont j'ai puisé les principes dans vos *Séances*, et dans les écrits de J.-J. Rousseau et de Montesquieu, triple source de lumières pour tous ceux qui ont le bonheur de vous entendre et de les lire.

Cet ouvrage est terminé par une triple pétition qui intéresse la *fortune publique*, la prospérité de nos *armes*, et le *bonheur* de la patrie, que j'idolâtre, et dont le salut à la gloire sont votre ouvrage.

Votre sagesse, Citoyens-Représentans, mettra à mes idées le prix qu'elles méritent, elle n'en saurait mettre à la pureté des intentions qui ont guidé ma plume ni au profond respect que j'ai pour nos loix et nos sages Législateurs.

SERANE, instituteur, quai de Maillot, n° 46, Paris.

20

La société populaire de Montdoubleau, chef-lieu de district, département de Loir-et-Cher, dans une adresse en date du 26 nivôse, qui respire le républicanisme le plus pur, s'unit aux représentans du peuple qui doivent décerner des couronnes civiques aux vainqueurs de Toulon et de Landau (4). [Elle] fait passer au président de la Convention une somme de 200 l. pour être distribuée à ceux de la garnison de Landau qui seront jugés par les représentans du peuple s'être distingués par leur bravoure : elle demande que, sur cette somme, 50 l. soient délivrées au brave républicain qui s'est emparé d'une pièce de canon après avoir coupé la tête à un canonnier ennemi; et pareille somme au garde clocher de Landau (5), qui a vu consumer sa maison avec le flegme d'un républicain. Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix (6).

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux représentans du peuple à Landau.

21

Le district de Bois-Commun (7), invite les représentans du peuple français à ne quitter leur poste qu'avec le titre glorieux de pacificateurs. Il expose que la vente des biens des émigrés se fait avec le plus grand succès sur son territoire.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

(1) P.V., XXX, 35. Bⁱⁿ, 3 pluv. (suppl^t). Mention dans J. Mont., p. 568; C. Eg., p. 179.

(2) Mention marginale de la main de T. Berlier. Reproduit par J. Mont., p. 568; Le C. d'Instruction publique a nommé Ferry, rapporteur, le 11 pluv.

(3) Fⁱⁿ 1008^p, pl. 1, p. 1633. Catéchisme joint.

(4) Bⁱⁿ, 3 pluv. (suppl^t).

(5) Il s'agit du cⁿ Klée. Voir ci-dessus.

(6) P.V., XXX, 35. Mention dans M.U., XXXVI, 57; C. Eg., p. 181.

(7) Voir ci-dessus, même séance, n° 1.

(8) P.V., XXX, 36. Bⁱⁿ, 5 pluv. (suppl^t).

[Boiscommun, 29 niv. II] (1)

« Représentants du peuple français.

Une constitution assise sur les bases immuables de la liberté et de l'égalité, le monstre du fanatisme étouffé dans la Vendée, l'hydre du fédéralisme abattue dans le Midi; du Levant au nord, les cohortes du despotisme repoussées et vaincues, un gouvernement révolutionnaire enfin dont la marche rapide renverse les projets liberticides de la malveillance et de l'aristocratie. Tels sont vos droits à la reconnaissance et à l'attachement de tous les François. Eh bien ! couronnez vos travaux et votre ouvrage, donnez à l'Europe le repos dont elle a besoin et ne quittez votre poste, qu'avec le titre glorieux de pacificateurs. Tel est le vœu des administrateurs montagnards du district de Boiscommun.

La vente des biens d'émigrés est ouverte. Chaque décade voit passer une portion de leurs propriétés dans les mains des sans-culottes.

La première vente dont l'estimation étoit de 72 941 l. a été portée à 136 085 l.

La deuxième de 12 522 l. a été portée à 34 395 l.

Des calices, des patènes, des ciboires et autres bijoux de cette espèce vont partir incessamment pour le trésor national. D'autres objets moins précieux sont partis pour la Monnaie d'Orléans; les dons patriotiques s'accumulent dans nos magasins.

C'est ainsi que nos administrés et nous prouverons dans tous les temps que c'est du fond de nos cœurs que partent les cris; Vivent la République et la Montagne. »

J. B. LACOURCELLE (présid.), GAUCHET, LAUMONIER l'aîné (agent nat.) [et six autres signatures].

22

Les administrateurs du département de police de Paris font passer à la Convention nationale deux états des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention, dont l'un, du 28 nivôse, en porte le nombre à 5092, et l'autre, du premier pluviôse, à 5179 (2).

[Commune de Paris, 29 niv. II. Etat du 28 niv.] (3)

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie	481
Grande-Force	616
Petite-Force	290
Sainte-Pélagie	225
Madelonnettes	233
Abbaye	134
Bicêtre	790
A la Salpêtrière	342
Chambres d'arrêt, à la Mairie	115
Luxembourg	456
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ...	428
Irlandois, rue du Cheval Vert	28
Les Picpus, Fbg St-Antoine	131
Réfectoire de l'Abbaye	65
Les Angloises, rue St-Victor	120
Les Angloises, rue de Loursine	86

(1) C 290, pl. 914, p. 25.

(2) P.V., XXX, 36. Bⁱⁿ, 5 pluv. (suppl^t).

(3) C 291, pl. 930, p. 21. Signé Heussée, Soulis, S. Muses.